

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-655520

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6400

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ZADI MOHAMMED N 032X

Date de naissance :

09 - 05 - 1964

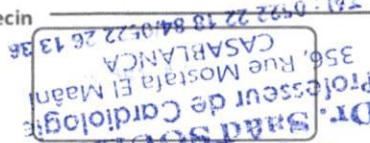
Adresse : 10, RUE ALLAL BEN ABDELLAH, RUE NASSIR

RACINE CASA

Tél. : 06 644 14 985 Total des frais engagés : 1500,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

13/08/2022

Nom et prénom du malade :

ZADI MOHAMMED N 032X

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Angiogramme d'oeil

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 17/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/05/2023	Dr. Hélène Bégin	100	1500\$	INP : INP:091130922

## EXÉCUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
.....						.....	
.....						.....	
.....						.....	
.....						.....	
.....						.....	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
<b>Important :</b> Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.				
	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
CCEFFICIENT DES TRAVAUX				<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS				<input type="text"/>
DEBUT D'EXECUTION				<input type="text"/>
FIN D'EXECUTION				<input type="text"/>
<b>O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES</b>  	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412   21433552 00000000   00000000 D —————— G 00000000   00000000 35533411   11433553 B			
CCEFFICIENT DES TRAVAUX				<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS				<input type="text"/>
DATE DU DEVIS				<input type="text"/>
DATE DE L'EXECUTION				<input type="text"/>



## BILLET D'EXAMEN

Date : 10.06.2022

Prénoms - Nom du malade : Mohamed Zadi

Service : ..... N° d'admission : .....

Renseignements Cliniques	Résultat d'Examen
<p>Dr. GHAZI SIDI Professeur Dr. G. Cardio- 356, Rue Ibn Rochd - El Maâ Tél: 0522 22 18 3459 / 22 28 13 34</p> <p>Age = 58 ans Anadls = HTA + Diabète + Patient se présente par AVCI du territoire vertébro-basilaire Thrombolyse à tPA Faie SVP un Holter ECG</p>	<p>Patient se présente par AVCI du territoire vertébro-basilaire Thrombolyse à tPA Faie SVP un Holter ECG</p>

Le médecin traitant

Dr. HELLAL Nada  
Médecin Interne  
CHU Ibn Rochd - Casablanca

de 48h

Tél. : 05 22 48 20 20 / 05 22 48 30 30

Fax : 05 22 29 94 83

**Docteur Saâd SOULAMI**

*Professeur de Cardiologie*

Spécialiste des maladies du Cœur et des vaisseaux

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Echo Doppler Couleur - Holter



**الدكتور سعد السلمي**

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

إخلاصي في أمراض القلب والأوعية الدموية

خريج كلية الطب بباريس

فحص القلب بالصدى والدوبلير بالألوان

Patient :

*Zaidi Nour*

Casablanca, le

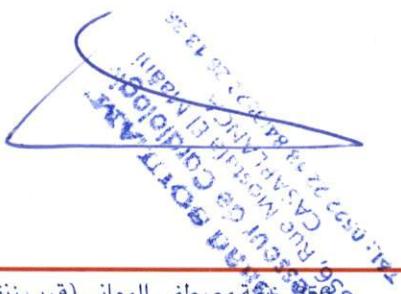
*13/05/2022*

Note d'hôpital

- Holter Ryttinger à 48H

*1500 Dh*

*Tib Géné Cardiol*



رقة مصطفى المعاني (قرب زنقة أڭادير) - الدار البيضاء

356, Rue Mostafa El Maâni (coté Rue d'Agadir) - 1<sup>er</sup> étage - Casablanca - E-mail: cabinetsoulami@gmail.com

Tél.: 05 22 22 18 84 / **06 62 88 90 91** - Tél./Fax: 05 22 26 13 36 - Urgence : **06 65 14 69 96**

CNSS : 2700608 - IF : 41802254 - ICE : 001755076000067 - IPN : 091130922

# DR.SOULAMI SAAD

Holter Scanning Department  
Memorial Hospital  
555-4HOLTER

## Information Patient

Nom: ZADI, MOHAMMED BEN ABDELKEBIR  
ID #: D136/2022 Identifications:  
Date de Nais.: 09/05/1964 Age: 58 Sexe: Homme  
Médecin: DR SOULAMI SAAD  
Indications:  
Médications:  
Lu par: Posé par:

Date Enreg.: 12/06/2022 09:26:44  
Date Lecture: 13/06/2022  
Lecture N.: 1222  
Enregist: H3Plus3.00Chan2Chan3Chan1  
Enregist.No.: 0139

## Paramètres d'Analyse

Prématurité ESSV: 25 %	Pause: 2000 msec	Tachycardie: 120 BPM
Elévation ST: 200 µV	Pause/RR long: Tous les Cpxes	Bradycardie: 50 BPM
Dépression ST: 100 µV	Calcul FC hors Pause: Non	Tachy/Brady Minimum: 3 min, 0 sec

## Résultats

Total QRS: 186712 Durée d'enregistrement: 47 hr, 52 min Données Analysées: 47 hr, 52 min

### Fréquence:

F.C. Min: 11 à 13:53:43/2  
F.C. Max: 132 à 21:43:21/2  
F.C. Moy: 65

### Episodes Tachycardie/Bradycardie:

Tachycardie la plus Longue:  
Tachycardie la plus rapide:  
Bradycardie la plus longue:  
Bradycardie la plus lente:

### Extrasystoles supraventriculaires:

F.A. (Durée)/ Freq. Moy. Max.: (0%) / 0 BPM  
Isolées: 135  
Couples: 131  
Salve: 34  
Edition Rapide: 273 BPM à 05:52:00/1  
Salve la Plus Longue: 13 à 13:53:52/2  
Total: 561

### Extrasystoles ventriculaires:

Isolées: 234  
Couples: 11  
Salve: 7  
Edition Rapide: 77 BPM à 23:00:41/1  
Salve la Plus Longue: 11 à 23:00:41/1  
R en T: 8  
Total: 299

### Variabilité RR:

1      2  
%RR>50: 11 9%  
rms-SD: 53 101 ms  
Magid SD: 55 70 ms  
Kleiger SD: 90 112 ms

Variation ST:      II/Heure:      V/Heure:  
Sous-décalage Max (µV): -250 / 02:21:44/2 -250 / 02:21:44/2  
Sus-décalage Max (µV): / 187 / 05:36:44/1

### Pauses:

Plus Long RR: 7,56 sec à 13:53:46/2

# RRs > 2,0 sec: 99

### Commentaire:

COMPTE RENDU DU HOLTER RYTHMIQUE

Date : 13/06/2022

La durée de l'enregistrement analysé est de 48 H :

- Il n'existe pas d'extrasystoles ventriculaires
- Il n'a pas été noté de doublets ou de triplets, ni d'épisodes de TV.
- Il a été noté de rares extrasystoles supra ventriculaires, mais pas d'ACFA, ni de TSV.
- Pas de troubles conductifs auriculo-ventriculaires ni ventriculaires.
- épisodes de tachycardie sinusale

A TOTAL : Holter rythmique des 24 H dans les limites de la normale , ne révélant pas de troubles rythmiques ni conductifs paroxystiques mais des ESA isolés rares et de couplage lent . pas de ACFA